

Puis, retournant à la fontaine, il y trempe de nouveau son visage et ses mains. Un quart d'heure après, le second neveu était devant lui. Celui-ci, beaucoup plus habile, se défendait fort bien. Il attaqua avec furie et ripostait avec une grande habitude de l'épée.

Suivant une certaine méthode italienne, il restait constamment plié sur ses jarrets.

Le combat durait depuis fort longtemps et commençait à nous donner de vives inquiétudes, lorsque, dans un brusque mouvement, le nouvel adversaire de Saint-S... en se fendant vint se jeter le front sur l'épée du vicomte qui lui fit une blessure *en sêton* d'où le sang coulait abondamment.

Saint-S... en appuyant son épée pouvait le tuer, mais il releva son arme, en faisant un pas en arrière.

Le second neveu reprit sa position et attaqua de nouveau.

Mais le sang de la blessure du front coulait avec une telle abondance et l'aveuglait à tel point qu'il s'escrimait au hasard.

Le médecin se précipita vers lui et fit cesser le combat.

Saint-S... retourna à la fontaine faire ses ablutions et demanda un quart d'heure de répit.

Restait le troisième, le frère aîné lui adressa quelques paroles à voix basse, et le combat recommença.

Trois fois de suite Saint-S... enveloppant l'épée de son adversaire, la faisait, avec une main de fer, voler à dix pas.

C'était un coup que le nommé Toire, notre maître d'armes, nous avait appris. Il pouvait ne pas réussir avec un tireur habile, mais il était dangereux avec un tireur ordinaire.

Nous nous interposâmes aussitôt et nous déclarâmes aux deux blessés, que nous ne pouvions assister comme témoins à un combat destiné, à coup sûr, à finir fatalement pour leur frère.

Saint-S... déclara que leur frère avait besoin de quelque temps de salle d'armes, qu'on avait pu voir qu'il ne redoutait pas un coup d'épée, mais que dans ces conditions, il se refusait à continuer un combat aussi inégal; d'autant plus que ses témoins étaient de son avis.

En somme, les deux frères s'étaient conduits en braves gens. Le plus jeune très inexpérimenté était excusable.

Après s'être concerté l'aîné vint vers nous : — C'est bien, messieurs, restons-en là.

Nous les saluâmes profondément, et nous retournâmes à Florence, Nous marchions côte à côte, sans échanger une parole. Quand tout à coup :

« Il n'y a pas de justice en ce monde, s'écria Saint-S..., car en vérité, c'est moi qui méritais d'être saigné !

Cela peignait le grand cœur de ce brave garçon, aussi bon que courageux, Nous apprîmes que le vieux comte X... avait pardonné à sa tendre moitié qui, paraît-il, ne détestait pas ce genre de distraction.

saire pour pour indiquer la voie qu'il fallait suivre, voie modérée, bien entendu, et dont il ne s'est jamais départi.

Nous avons conservé un trop bon souvenir du père et du fils pour ne pas adresser ici un dernier adieu à M. Maurice Bourges qui disparaît dans la force de l'âge, laissant comme héritage à sa famille l'exemple d'une vie toute de travail, et à ses confrères celui d'une probité politique qui ne s'est jamais démentie.

NOUVELLES REGIONALES

CORBEIL

Dispensaire (américain). — Ces jours derniers, dans l'après-midi, nous avons eu la curiosité d'aller jeter un coup d'œil au dispensaire que les Américaines ont installé rue des Grandes-Bordes, maison Soignart.

On sait que nos alliés ont créé ce dispensaire uniquement pour les enfants. Quoique l'après-midi fut fort avancée, nous y avons trouvé un grand nombre de mères de famille attendant leur tour.

Nous aurions bien voulu interviewer la directrice de ce dispensaire; mais on ne nous a pas indiqué l'heure à laquelle nous pourrions la trouver. Tout ce que nous avons pu savoir, c'est que les consultations sont très suivies et que celles-ci montent hebdomadairement à un chiffre très élevé.

Nous rappelons à nos lectrices que les consultations sont *gratuites* et sont uniquement destinées aux enfants.

Nous profitons de l'occasion pour féliciter et remercier les dames américaines qui veulent bien sacrifier leur temps et nous venir en aide dans la mesure de leurs moyens.

Une messe sera célébrée en l'église Saint-Spire de Corbeil le 9 septembre, à neuf heures du matin, pour le repos de l'âme du soldat René Köhler, mort pour la France à Longpont (Aisne), le 17 juillet 1918.

Cet avis tiendra lieu de lettre d'invitation.

→ La Croix-Rouge américaine se préoccupant de la situation malheureuse des réfugiés, vient de mettre à la disposition de M. Vatrïn, sous-préfet de Corbeil, des denrées, vêtements, chaussures, meubles, pour être cédés dans des conditions très avantageuses à nos malheureux compatriotes.

M. Vatrïn a créé avec le concours de notre ancien adjoint, M. Caillet, toujours dévoué à toutes les œuvres de solidarité, un dépôt, rue de Cullion, qui sera ouvert tous les mardis à partir du 10 septembre.

Les réfugiés qui désireraient faire des achats et se procurer également du travail (de couture exclusivement) devront se présenter porteurs d'une carte de famille qui leur sera

Rentrée des classes. la ville d'Esson aux habitants q lieu en notre ville réglementaire.

En conséquence exactement et à l'école, où ils dev de propreté conv

La municipalit ment, par un a fonctionnement

Bois à brûler. mandes pour le b mairie jusqu'au

Renouvellemen duelle d'alimenta vellement des ca est informé que être déposées à l inclus, dernier d

Conseil municip — Etaient prés Haquet, Dumesn Foye, Prévost, M Crespïn, Renard, Excusés: M. Ba Absent: M. Po M. Masson, no des procès-verba du 4 août.

M. Muller prése rédaction de l'art à apporter au rég pompiers. Sous b il sera tenu cor adoptés.

• *Budget de la vill* du 4 août plusie yées à la commis intéressant divers faite du rapport la solution à leur Ensuite M. le budget.

Aux recettes or (service extérieur sion des recettes 400 francs, confor sion des finances

Par suite la dev vance annuelle, d est acceptée. Du

En compensati chiffre total des dépenses, une plu à l'art. 5 (centim qui devient ainsi

Recettes extraor n'est présentée.

Dépenses ordin M. le maire dor proposées par la